



GAZETTE DE BUCHILLON



ANNÉE 2020 N° 7

NOVEMBRE 2020

MUNICIPALITÉ - INFORMATIONS OFFICIELLES

DÉCHETTERIE - OFFRE D'EMPLOI (ACTIVITÉ ACCESSOIRE)

La Municipalité est à la recherche de personnes intéressées par la surveillance de la déchetterie verte (déchets organiques) et/ou de la déchetterie (déchets triés). Il s'agit d'une activité accessoire mais régulière, à assurer **le mercredi après-midi de 14h00 à 17h00 et/ou le samedi matin de 9h00 à 12h00 (12h30 pendant la période d'heure d'été).**

Cette activité pourrait convenir à une personne retraitée, un/e étudiant/e majeur/e, etc., désirant se rendre disponible auprès de la population et appréciant les contacts.

Le travail consiste à faire respecter le règlement sur les déchets organiques et à porter assistance aux buchillonnais.

Afin qu'un/e même surveillant/e ne soit pas engagé/e tous les mercredis et samedis, ce poste sera partagé d'entente entre plusieurs personnes qui s'organiseront par tournus.

Le Greffe municipal (greffe@buchillon.ch) enregistrera les candidatures et M. Max Giarré, Municipal (max.giarre@buchillon.ch – 079 413 76 56), répondra volontiers à toute question.

Rémunération : CHF 30.- net / heure.

ELECTIONS COMMUNALES 2021 (LÉGISLATURE 2021 - 2026) - **RAPPEL**

La Municipalité convie la population à une **assemblée de commune le mardi 17 novembre** prochain, à 20h00, salle du Conseil (Bâtiment administratif communal).

Cette assemblée a pour buts de présenter les organes politiques communaux que sont la Municipalité et le Conseil communal, leur rôle, leurs compétences et de communiquer l'échéancier des prochaines élections communales, en particulier le délai d'inscription sur les listes électorales.

Le respect des mesures sanitaires sera bien entendu assuré.

La Municipalité et le Bureau du Conseil communal se réjouissent de vous accueillir et de vous parler de notre belle commune !

Les candidats à la Municipalité et/ou au Conseil communal peuvent d'ores et déjà s'inscrire à l'administration communale (aux heures d'ouverture).

INFORMATIONS OFFICIELLES - CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance du 27 octobre 2020, le Conseil communal a été saisi des objets suivants :

**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 6/2020 RELATIF À LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF ET CELUI ABRITANT LES LOGEMENTS DE FONCTION
DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 1'250'000.-**

et a décidé, selon l'art. 75 du Règlement du Conseil communal de Buchillon, de traiter le présent préavis lors de sa prochaine séance.

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 7/2020 RELATIF À L'ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2021

et a décidé par 14 oui, pas d'avis contraire ni d'abstention :

1. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2021 tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante.

Les préavis municipaux, leurs annexes et les décisions du Conseil communal sont consultables sur le site internet de la commune, sous « Municipalité - Préavis 2020 ».

Prochaine séance du Conseil communal :

Mardi 1er décembre 2020 à 20 heures,
Salle communale
(Les séances sont publiques)

DIVERS

Madame Jennifer Kirchhof informe les buchillonnais qu'elle n'a pas souhaité reconduire l'opération « Halloween a du Coeur » cette année, pour des questions sanitaires et pour éviter tout risque de propagation du virus en faisant du porte-à-porte et par le regroupement de personnes.

Elle espère pouvoir organiser une nouvelle édition l'année prochaine en toute sécurité.

**HALLOWEEN A
DU COEUR**

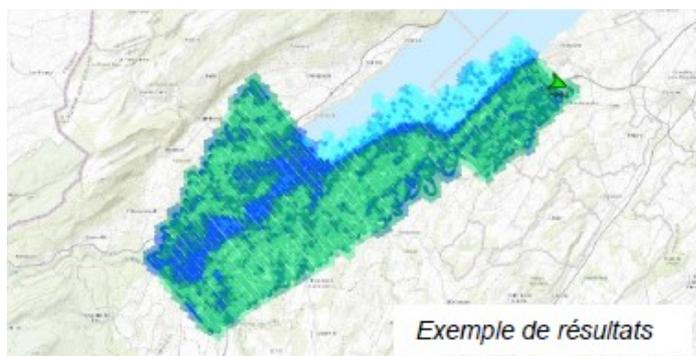
MESSAGE DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE LA DÉFENSE

Vols de mesure de la radioactivité du 9 au 13 novembre 2020

Le centre de compétences NBC-DEMUNEX est le service spécialisé de l'armée suisse pour toutes les affaires liées aux risques nucléaires, biologiques et chimiques (NBC) ainsi qu'au déminage et à l'élimination des munitions non explosées. Dans le cadre de l'entraînement de ses spécialistes, il organise sa campagne annuelle de vols de mesure de la radioactivité dans notre région.

À cet effet, un hélicoptère survolera les secteurs en question à une altitude d'environ 90 mètres en suivant des lignes parallèles, généralement espacées de 250 mètres. En raison de cette faible altitude de vol, certaines nuisances sonores ne peuvent être évitées. Une pause entre 12 et 13 heures sera respectée dans tous les cas.

Les données accumulées pendant ces campagnes permettent d'actualiser les connaissances sur la situation radiologique nationale et servent de bases de préparation pour la gestion des situations d'urgence. Ces données sont partagées avec les différentes autorités nationales compétentes. Le choix des zones de vols est coordonné entre les différents partenaires civils et militaires et tient notamment compte des densités de population ainsi que des infrastructures d'importance nationale telles que les axes de circulation.



Pour des raisons de sécurité, les vols de mesures n'ont lieu que par bonne visibilité. En cas de mauvaises conditions météorologiques, les vols seront reportés ou annulés.

Le Département fédéral de la défense vous remercie de votre compréhension et se tient à disposition pour toutes informations complémentaires.



DÉJECTIONS CANINES DANS L'ESPACE PUBLIC



La Municipalité prie instamment les propriétaires de chiens d'utiliser les sachets prévus à cet effet, disponibles dans de nombreux endroits dans notre village, afin d'évacuer les déjections de leurs canidés. Lesdits sachets doivent ensuite être déposés dans les poubelles prévues à cet effet (et non en bordure de route).

En ce qui concerne l'impôt communal (CHF 25.-pour Buchillon) et cantonal (CHF 100.-) sur les chiens, nous rappelons que ces montants ne sont pas destinés au ramassage des crottes par le personnel communal. Ils servent à financer les infrastructures communales et cantonales spécifiques.

HORAIRE D'HIVER DE LA DÉCHETTERIE

Nous rappelons aux Buchillonnais que le passage à l'heure d'hiver implique le changement des heures d'ouverture de la déchetterie, à savoir :

Local de voirie (déchets triés) :

Mercredi, de 8h00 à 17h00

Samedi, de 9h00 à 12h00

Déchetterie verte (déchets organiques) :

Mercredi, de 14h00 à 17h00

Samedi, de 9h00 à 12h00

La fenêtre du lundi (17h00 - 19h00) sera à nouveau ouverte dès le 29 mars 2021.



Crédit photo : Alain EGGER



COMMUNE DE BUCHILLON

RUE ROGER DE LESSERT 10
1164 BUCHILLON
TÉL. 021 807 34 50
GREFFE@BUCHILLON.CH

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !
<http://www.buchillon.ch>